

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance
Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre
Les médias occidentaux dans leurs larges majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée
israélienne et fermant les oreilles aux autres sources.

Journal de Palestine

Dossier Les grévistes de la faim

N° 611 du 15.05.12

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci:: Ne soyer pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mes blog : <http://www.dhblogs.be/categories/International.html>

<http://www.lalibreblogs.be/categories/International.html>

b) sur le site : www.palestine-solidarite.org à cette adresse : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm

c) sur le site de Robert Bibeau : : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) sur le site de Eva Resis : <http://no-war.over-blog.com/>

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Sommaire

Sommaire

Tiré à part

Farid Merrad : [Les détenus en grève depuis 25 jours, la mobilisation en Cisjordanie tend vers une intifada.](#)

[Al-Manar](#) : Grèves de la faim : des Palestiniens en colère contre l'indifférence de l'ONU.

Les détenus en grève

Ziad Medoukh : Et les cris des prisonniers palestiniens ?

Politique Palestinienne

Afp : Palestiniens en grève de la faim: Abbas met en garde contre un "désastre national".

IRIB - [Les palestiniens bloquent le siège des organisations internationales à Gaza.](#)

Politique Israélienne

wikistrike : Israël met ses détenus palestiniens dans des conteneurs.

Politique Internationale

a) Les organisations

IRIB - [Le CICR inquiet de l'état de santé des prisonniers palestiniens.](#)

b) Les Pays

Grève de la faim des détenus palestiniens: des pourparlers en cours via une médiation égyptienne.

Egypte

Tunis

IRIB - [Les Tunisiens manifestent en soutien aux grévistes palestiniens.](#)

[Turquie](#)

[IRIB -Istanbul : sit-in des palestiniens.](#)

[Suisse](#)

[IRIB -La Suisse durcit le ton contre Israël.](#)

[France](#)

[François Hollande - le président élu.](#)

[CAPJPO-EuroPalestine : Monsieur Hollande, n'avez-vous rien à dire sur les prisonniers palestiniens ?](#)

[Almanar : le Hamas invite le président élu, François Hollande, à Gaza.](#)

[Citizen K : François Hollande et la question palestinienne : nouveau président, même politique...](#)

2 Dossier

2-1 Alain Gresh : Palestine, ces prisonniers ignorés en grève de la faim.

2-2 Amnesty: action urgente pour les prisonniers palestiniens en grève de la faim.

3 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage.

3-2 Soutien aux 2 000 prisonniers politiques palestiniens en grève de la faim

Communiqué du Collectif 69 de soutien au peuple palestinien.

4 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion.

4-1; [Middle East Monitor : Pourquoi les Palestiniens ont-ils entamé une grève de la faim ?](#)

4-2 José Luis Moraguès : [La dimension stratégique de la bataille des prisonniers politiques palestiniens et les tâches du mouvement de solidarité internationaliste.](#)

5 Annexe

Poème dédié aux prisonniers palestiniens.

Rim al-Khatib : Excuse-moi, monsieur le prisonnier

Tiré a part

Farid Merrad : [Les détenus en grève depuis 25 jours, la mobilisation en Cisjordanie tend vers une intifada.](#)

Pas moins de 3000 détenus palestiniens dans les prisons de l'occupation entrent ce vendredi dans leur 25e jour de grève de la faim illimitée, dans le but d'arracher leurs droits humains légitimes de l'administration pénitentiaire sioniste. Au même moment, un effet boule de neige s'amplifie en Cisjordanie où une mobilisation timide avait commencé jusqu'à devenir un troisième soulèvement populaire qui fait reconsidérer la cause palestinienne au niveau local et international.

L'état de santé de nombreux prisonniers grévistes se détériore, en raison de 74, 57 ou 50 de grève de la faim, où parce que certains ont arrêté de se soigner. Et en Cisjordanie occupée, région qui était absente dans l'action résistante depuis de nombreuses années, est désormais le lieu d'un mouvement populaire qui s'agrandit de jour en jour, et devient un espoir de retour de l'esprit de lutte et de résistance auprès des jeunes cisjordaniens traqués sans cesse par les soldats de l'occupation et leurs collègues des services de sécurité de l'Autorité.

De nombreuses activités, comités populaires et factions palestiniennes ont appelé à faire de ce vendredi un jour de colère pour soutenir les prisonniers grévistes de la faim, sous le nom du « vendredi des détenus ». Ceci après des appels adressés par l'un des responsables de la grève, le commandant des Brigades d'Ezzedin al-Qassam, Ibrahim Hamed, de sortir par millions vendredi pour soutenir les prisonniers et comme un don offert par la Cisjordanie.

Des sources au sein du Comité de direction de la grève ont annoncé l'échec de la réunion tenue jeudi soir dans la prison de Nafha, entre l'ensemble des membres du Comité et une importante délégation de l'administration pénitentiaire sioniste.

Le centre Ahrar spécialisé dans les affaires des prisonniers a indiqué que l'échec de cette rencontre s'est confirmé avec la poursuite des détenus dans leurs mesures de lutte, en se privant de vitamines et en boycottant la clinique de la prison. Le Comité de direction de la grève exhorte le peuple palestinien et l'ensemble des factions et activités à intensifier le mouvement de solidarité et le soutien à leur cause. De même qu'il demande à l'Egypte, la Tunisie, la Libye, la Jordanie et les autres pays à venir en aide aux détenus et de sortir dans de grandes marches de soutien.

Farid Merrad

<http://www.palestine->

[info.cc/fr/default.aspx?xyz=U6Qq7k%2bcOd87MDI46m9rUxJEpMO%2bi1s7U8d65l%2bxt9hbjRdHX](http://www.palestine-info.cc/fr/default.aspx?xyz=U6Qq7k%2bcOd87MDI46m9rUxJEpMO%2bi1s7U8d65l%2bxt9hbjRdHX)

[Al-Manar](#) : Grèves de la faim : des Palestiniens en colère contre l'indifférence de l'ONU.

" *Ceci contraste nettement avec vos déclarations fortes et constantes pour soutenir le soldat israélien incarcéré Gilad Shalit* ", détenu par le Hamas à Gaza pendant cinq ans et libéré en octobre en échange d'un millier de prisonniers palestiniens, soulignent-ils.

Plusieurs dizaines de Palestiniens bloquaient mercredi l'accès aux bureaux de l'organisation des Nations-Unies à Ramallah en Cisjordanie, pour exprimer leur colère contre son double poids et mesure et presser le secrétaire général Ban Ki-moon d'intervenir en faveur des détenus en grève de la faim en Israël. Les manifestants, qui empêchaient les employés de l'ONU d'entrer, brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire en anglais "UNfair" (injuste, jeu de mots sur le sigle de l'ONU en anglais : UN), laissant entendre que l'organisation onusienne est injuste.

"*Nous remarquons avec déception votre silence depuis le début de ce mouvement de protestation en décembre 2011*", affirment les organisateurs du rassemblement dans une lettre ouverte à M. Ban, citant le pionnier de cette mobilisation, Khader Adnane, membre du mouvement de résistance Jihad islamique, libéré le 17 avril sur décision de la justice israélienne après 66 jours de grève de la faim.

" *Ceci contraste nettement avec vos déclarations fortes et constantes pour soutenir le soldat israélien incarcéré Gilad Shalit* ", détenu par le Hamas à Gaza pendant cinq ans et libéré en octobre en échange d'un millier de prisonniers palestiniens, soulignent-ils.

Au moins un tiers des quelque 4700 détenus palestiniens d'Israël (dont près de 310 en détention administrative) sont actuellement en grève de la faim, dont sept depuis plus d'un mois et demi, selon l'administration pénitentiaire israélienne, des sources officielles palestiniennes et des organisations humanitaires.

Ils réclament l'abolition de l'isolement carcéral et de la détention administrative, une disposition héritée du mandat britannique sur la Palestine qui permet l'incarcération sans inculpation ni jugement de suspects pour des périodes de six mois renouvelables indéfiniment.

"*Nous vous exhortons à prendre une position ferme et forte contre la violation par Israël des droits des prisonniers*", selon le texte, demandant au chef de l'ONU "d'encourager les Etats membres à s'opposer à ces violations flagrantes des droits de l'Homme".

Le bureau du coordinateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Proche-Orient, Robert Serry, n'avait pas de commentaire dans l'immédiat sur cette protestation, mais M. Serry s'est dit le 3 mai "*profondément troublé par les informations sur l'état critique d'au moins deux prisonniers palestiniens (...) en grève de la faim depuis plus de deux mois*". Dans un communiqué, il "*appelait toutes les parties à trouver une solution avant qu'il ne soit trop tard*".

Le 2 mai dernier, le rapporteur des Nations-Unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 Richard Falk s'est dit « *écœuré par les violations des droits de l'homme dans les prisons israéliennes* ».

Appelant la communauté internationale à veiller à ce qu'Israël respecte les lois et normes internationales en matière de droits de l'homme dans sa façon de traiter les prisonniers palestiniens, il a réappelé dans son communiqué que depuis 1967 « *quelque 750 000 Palestiniens, dont 23 000 femmes et 25 000 enfants, ont été en détention dans les prisons israéliennes, soit approximativement 20% du total de la population palestinienne des territoires occupés* ».

[Al-Manar](#)

jeudi 10 mai

[Al-Manar](#)

Les détenus en grève

Ziad Medoukh : Et les cris des prisonniers palestiniens ?

Depuis un mois, plus de 2000 prisonniers palestiniens ont entamé une grève de la faim illimitée. Leur mouvement, d'une ampleur nationale et politique sans pareille, n'aboutit à aucune réalisation de leurs revendications pourtant légitimes. Le gouvernement israélien refuse de répondre à leurs demandes : ils réclament l'amélioration de leurs conditions de détention, la fin de l'isolement, l'autorisation de visite

pour leurs familles, la suppression des arrestations arbitraires et l'abolition de l'arrestation administrative sans aucun jugement

Ce mouvement est suivi en Cisjordanie et dans la bande de Gaza par des milliers de Palestiniens qui organisent partout des manifestations de soutien à ces prisonniers, dans leur combat pour la liberté et la vie. Et des centaines de personnes ont commencé une grève de la faim en solidarité avec eux.

Cette grève est historique, c'est la plus longue dans l'histoire des prisonniers politiques du monde. C'est une résistance remarquable que celle de ces hommes et de ces femmes de bonne volonté qui, par leur patience et leur persévérance, sont un exemple pour le monde entier

Malgré quelques initiatives prises par des associations de la société civile dans certains pays, en solidarité avec les prisonniers palestiniens grévistes de la faim, on observe le profond silence des médias, des intellectuels, des partis politiques et celui des gouvernements d'un monde qui se dit libre et démocrate.

Personne ne bouge pour réagir devant le sort réservé à ces prisonniers ? Pourquoi?

Vont-ils continuer longtemps à souffrir ?

Où sont donc les organisations des droits de l'homme ?

Où donc est le monde libre ?

Quand y aura-t-il une réelle pression sur les autorités israéliennes d'occupation ?

Les cris des estomacs vides de nos prisonniers vont-ils être entendus ?

En attendant, derrière les prisonniers palestiniens, tout notre peuple va poursuivre le combat, jusqu'à la conquête de ses droits légitimes et jusqu'à la sortie du dernier détenu des prisons et des ghettos israéliens.

Jeudi 10 mai 2012

Ziad Medoukh

Politique Palestinienne

Afp : Palestiniens en grève de la faim: Abbas met en garde contre un "désastre national".

RAMALLAH (Territoires palestiniens) — Le président palestinien Mahmoud Abbas a mis en garde dimanche contre un "désastre national" au cas où un des 1.550 prisonniers palestiniens en grève de la faim décéderait dans une prison israélienne.

Deux des détenus, Bilal Diab et Thaer Halahla, ont cessé de s'alimenter depuis 75 jours et la communauté internationale, comme les organisations de défense des droits de l'Homme, s'alarment de l'état de santé des grévistes de la faim.

"La situation des prisonniers est extrêmement dangereuse. Certains d'entre eux risquent des lésions très graves, ce qui serait un désastre national que personne ne saurait tolérer", a prévenu M. Abbas avant de présider une réunion du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

"J'espère et je prie Dieu que personne ne souffre davantage car ce serait une énorme catastrophe", a-t-il insisté.

Le président palestinien a évoqué le sort des prisonniers lors de sa rencontre samedi soir avec l'envoyé spécial israélien, Yitzhak Molcho, porteur d'une lettre du Premier ministre Benjamin Netanyahu sur le processus de paix.

L'OLP a affirmé dimanche son soutien à la position de M. Abbas "sur l'impératif de relâcher les prisonniers et mettre fin à leurs souffrances". L'organisation a aussi appelé à un jeûne de 24 heures lundi en solidarité avec les détenus.

Selon la porte-parole de l'administration pénitentiaire, environ 1.550 détenus palestiniens sont actuellement en grève de la faim.

Des responsables palestiniens ont dit espérer prochainement une réponse positive des autorités israéliennes aux revendications des prisonniers. Mais ils ont prévenu que les détenus intensifieraient leur mouvement sans précédent, en cas d'échec des négociations en cours.

Le mouvement islamiste Hamas, au pouvoir à Gaza, a fait état de contacts entre l'Egypte et l'Etat hébreu pour tenter de régler la crise, mais il a accusé Israël d'avoir "changé d'avis".

"La partie israélienne joue avec les mots. Après les efforts louables des Egyptiens (...) afin de répondre aux exigences israéliennes, et tenter de mettre fin à la grève de la faim et à la crise, les Israéliens ont

changé d'avis il y a deux jours", a affirmé à l'AFP le numéro deux du Hamas, Moussa Abou Marzouk, dans une interview dimanche au Caire.

Selon lui, les autorités israéliennes sont revenues sur leurs promesses de lever les mesures d'isolement contre certains prisonniers et de faciliter les visites des familles.

Les détenus réclament l'abolition de l'isolement carcéral et de la détention administrative, qui permet l'incarcération sans inculpation ni jugement pour des périodes de six mois renouvelables indéfiniment, ainsi que l'autorisation des visites de proches pour les prisonniers originaires de Gaza.

L'envoyé spécial du Quartette pour le Proche-Orient, Tony Blair, s'est déclaré samedi "de plus en plus inquiet de la dégradation de l'état de santé des prisonniers palestiniens qui sont en grève de la faim dans les prisons israéliennes".

Vendredi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est dite "extrêmement préoccupée par l'état de santé de plus de 1.600 détenus" en grève de la faim en Israël et a appelé l'Etat hébreu à leur "assurer un accès immédiat et approprié aux soins".

Le règlement de la crise devient pressant à l'approche du 15 mai, le jour de la "Nakba" ("catastrophe"), l'exode des populations palestiniennes après la création de l'Etat d'Israël en 1948, anniversaire marqué chaque année par des manifestations et un regain de tensions dans les Territoires palestiniens.

afp

http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5j-ilAo_Wp8cGAwgfVP-iVdO2Zww?docId=CNG.7688bc939189b45efcdf0cfb0f198b05.61

IRIB - [Les palestiniens bloquent le siège des organisations internationales à Gaza.](#)

Des dizaines de jeunes palestiniens, ont organisé, aujourd'hui dimanche, des rassemblements protestataires, devant les sièges des organisations internationales, à Gaza, contre les conditions déplorable des palestiniens détenus dans les prisons du régime sioniste.

Ces organisations ont été fermées, pendant 2 heures, en raison de ces rassemblements. Les protestataires ont exigé de ces organisations d'assumer leurs responsabilités et de soutenir les revendications équitables des prisonniers palestiniens. Ils ont empêché pendant deux heures les employés du Croix Rouge Mondiale, de l'UNESCO et de l'organisation de l'UNDP de se rendre au travail. Les organisations internationales sont responsables de la vie des prisonniers palestiniens, tandis qu'elles ne font rien dans ce sens, a déclaré l'un des manifestants, Hani Abou Mostafa, lors d'une conférence de presse devant le siège du Croix Rouge Mondial. Les manifestations ont menacé de fermer tous ces sièges à Gaza si leur mutisme immobilisme se poursuit.

IRIB

Politique Israélienne

wikistrike : Israël met ses détenus palestiniens dans des conteneurs.

Un groupe de détenus palestiniens dit que les fonctionnaires des prisons israéliennes ont adopté une série de nouvelles mesures pour punir les prisonniers qui font une grève de la faim.

Les gardiens de prison ont confisqué leurs effets personnels, fouilles à nu effectuées, et les prisonniers ont été placés dans des petits conteneurs métalliques dans les prisons du Néguev dans le sud d'Israël, c'est ce que rapporte Ma'an samedi.

Les autorités ont également interdit les pauses pour les prisonniers et six détenus ont été placés à l'extérieur dans des conteneurs en guise de punition.

Le 17 avril, des centaines de prisonniers palestiniens ont commencé une grève de la faim pour protester contre l'emprisonnement sans accusation et l'isolement exercé par le régime de Tel-Aviv.

Il ya eu plusieurs manifestations à travers la Cisjordanie occupée et la bande de Gaza pour exprimer la solidarité envers les prisonniers.

Selon le Bureau central palestinien de la statistique et des groupes de défense des prisonniers, il y a actuellement des milliers de prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes, dont beaucoup ont été enfermés sans inculpation ni jugement.

06/05/2012

<http://www.wikistrike.com/article-exclu-wikistrike-israel-met-ses-detenus-palestiniens-dans-des-conteneurs-104681084.html>

Politique Internationale

a) Les organisations

IRIB - [Le CICR inquiet de l'état de santé des prisonniers palestiniens.](#)

Le Comité international de la Croix rouge évoque la nécessité de l'examen de l'état de santé des prisonniers palestiniens, en grève de la faim dans les geôles du régime sioniste. Nadia Dibs, porte-parole du CICR a dit, dimanche, au reporter de Press TV, que le CICR s'inquiète de l'état de santé de ces prisonniers en grève de la faim détenus dans les prisons israéliens et qu'il a demandé à maintes reprises aux responsables israéliens d'entreprendre les mesures nécessaires pour transférer à l'hôpital, les 6 prisonniers, en grève de la faim depuis 74 jours. Entre temps, l'Agence allemande a rapporté, citant un responsable palestinien qui a souhaité garder l'anonymat, que la récente lettre du Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu au président de l'Autorité autonome, Mahmoud Abbas, ne comprend pas d'importants points pour une nouvelle relance du processus des négociations de paix.

4/05/2012

IRIB

b) Les Pays

Grève de la faim des détenus palestiniens: des pourparlers en cours via une médiation égyptienne.

Egypte

Des pourparlers sont en cours, via des médiateurs égyptiens, pour tenter de trouver une issue à la grève de la faim de centaines de prisonniers palestiniens détenus en Israël, a-t-on appris samedi de sources officielles palestinienne et israélienne.

Selon des responsables pénitentiaires, au moins 1.600 des 4.600 prisonniers palestiniens détenus en Israël refusent de s'alimenter. Les Palestiniens estiment qu'environ 2.500 détenus suivent la grève de la faim. Les grévistes entendent dénoncer leurs conditions d'incarcération et réclamer la fin des "détentions administratives". Ce système, justifié par l'Etat hébreu au nom de la lutte contre le terrorisme, permet que des suspects palestiniens restent détenus pendant des mois, voire des années, sans que des charges aient été retenues contre eux.

C'est la première fois que l'on évoque des négociations importantes depuis le début du mouvement, il y a plusieurs semaines, ou même dans certains cas plusieurs mois. Selon des responsables palestiniens, des médiateurs égyptiens tentent de favoriser un accord entre les grévistes et les autorités israéliennes. Un responsable israélien a confirmé la tenue de pourparlers, sans autre précisions. Les autorités israéliennes sont réticentes à conclure un accord avec les prisonniers, craignant qu'il n'encourage d'autres grèves de la faim.

Deux prisonniers, Thaer Halahleh et Bilal Diab, sont en grève de la faim depuis plus de 70 jours. Tous deux sont membres du Djihad islamique, un groupe palestinien qui a perpétré de nombreux attentats-suicide, fusillades et autres opérations meurtrières contre les Israéliens. On ignore toutefois si les deux hommes ont été impliqués dans des activités terroristes, car ils sont incarcérés dans le cadre d'une détention administrative.

Par ailleurs, un émissaire du Premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, Yitzhak Molcho, devait rencontrer plus tard dans la journée le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, à Ramallah, en Cisjordanie, pour évoquer les pourparlers de paix dans l'impasse, selon une source palestinienne.

AP

http://www.romandie.com/news/n/Greve_de_la_faim_des_detenus_palestiniens_des_pourparlers_en_cours_via_une_mediation_egyptienne120520121731.asp

Tunis

IRIB - [Les Tunisiens manifestent en soutien aux grévistes palestiniens.](#)

L'association lycéenne pour le soutien à la cause palestinienne, en Tunisie, a entamé une série d'initiatives, en soutien aux Palestiniens détenus dans les prisons du régime sioniste. La grève de la faim de deux jours à laquelle ont participé, symboliquement, certains ministres et représentants de l'Assemblée constituante figure parmi ces initiatives. Simultanément à ces démarches, des manifestations de soutien à la revendication réclamant la libération des prisonniers, afin de mettre fin à leurs souffrances, ont eu lieu, dans différentes villes tunisiennes. En signe de solidarité avec les Palestiniens détenus dans les prisons du régime sioniste, une grève de la faim de deux jours avec la devise «Nous resterons affamés, pour soutenir les épris de liberté», a été organisée.

06/05/2012

IRIB

Turquie

IRIB - [Istanbul : sit-in des palestiniens.](#)

En solidarité avec les palestiniens détenus dans les prisons du régime sioniste, les ressortissants palestiniens résidant en Turquie ont observé un sit-in.

La minorité palestinienne en Turquie a observé un sit-in, à Istanbul, et a exigé au premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, et au ministre des AE Ahmed Davutoglu ainsi que aux instances de défense des droits de l'homme de réagir et faire pression sur le régime sioniste. Les palestiniens détenus dans les prisons du régime sioniste ont entamé une grève de la faim depuis le 17 avril simultanément à la journée du prisonnier palestinien en protestation contre l'arrestation

4/05/2012

IRIB

Suisse

IRIB - [La Suisse durcit le ton contre Israël.](#)

Le ministre suisse des Affaires étrangères a critiqué, dans un communiqué officiel, la situation des prisonniers palestiniens.

Cité par l'IRNA, la diplomatie suisse s'est dite inquiète de la situation des Palestiniens détenus par les militaires israéliens dans les geôles du régime sioniste, appelant les responsables israéliens à mettre des moyens médicaux à la disposition de ceux qui observent une grève de la faim. A noter qu'un grand nombre de Suisses ont manifesté, il y a deux semaines, en guise de protestation contre l'invitation faite au ministre israélien des Affaires étrangères de venir en Suisse. Plus d'une centaine de Suisses s'étaient réunis, devant le ministère de la diplomatie suisse et demandé à son ministre de revenir sur cette invitation. Les manifestants ont considéré Lieberman comme un raciste et un violateur des droits de l'Homme, insistant pour qu'il ne lui soit pas permis d'effectuer sa visite, à Bern. Ils ont, également, demandé le boycott de marchandises israéliennes.

4/05/2012

IRIB

France

François Hollande - le président élu.

CAPJPO-EuroPalestine : Monsieur Hollande, n'avez-vous rien à dire sur les prisonniers palestiniens ?

François Hollande a beaucoup parlé de justice et de dignité pendant sa campagne électorale. Serait-il néanmoins indifférent au sort des 2000 prisonniers palestiniens en grève de la faim, et pour certains en danger de mort, qui réclament un peu plus de justice et de dignité justement.

François Hollande est très occupé.

Mais tout de même, n'a-t-il rien à dire, concernant le respect du droit international, au partenaire privilégié de la France qu'est Israël ?

Ne pense-t-il pas que la France, pour laquelle il a déclaré avoir de grandes ambitions, s'est créé quelques obligations en signant les Conventions de Genève, en ratifiant la Convention sur la Torture, et en votant les résolutions de l'ONU ?

Des hommes sont en train de mourir pour protester contre le système israélien de "détention administrative", c'est à dire l'emprisonnement pour des durées illimitées, sans charge et sans procès.

Non seulement Israël maintient depuis 45 ans une occupation illégale (résolution 242 de l'ONU)
Non seulement Israël viole la 4ème convention de Genève qui interdit le transfert de population et de prisonniers des territoires occupés sur le territoire de la puissance occupante
Non seulement Israël ne reconnaît pas le statut de prisonniers politiques à ces femmes et ces hommes qui luttent pour leur liberté, pour leur indépendance
Non seulement Israël a légalisé la torture contre les Palestiniens en autorisant les "pressions physiques modérées", qui couvrent un large éventail de tortures physiques et psychologiques, y compris à l'encontre des enfants
Non seulement Israël a emprisonné 800.000 femmes, hommes et enfants palestiniens depuis 1967
Mais en plus Israël inflige des châtiments (privations de visites, placement en cellule d'isolement...) aux prisonniers contraints de recourir à la grève de la faim pour faire valoir des droits fondamentaux
Monsieur Hollande, ne serait-il pas temps d'intervenir, de montrer que les mots "justice" et "dignité" ont véritablement un sens pour vous ?
Vous vous honorez d'être Français. Pouvez-vous faire en sorte que nous puissions en faire autant, et ne soyons pas submergés par la honte face au silence de cette "nation qui n'est pas une nation parmi les autres", comme vous l'avez affirmé ?
Nous vous rappelons au demeurant que votre co-équipière, Martine Aubry s'est beaucoup agitée pour non pas 2000, mais une seule prisonnière (dont les agissements restent assez obscurs), au Mexique, allant jusqu'à appeler au boycott du Mexique, et bien plus encore puisqu'elle s'est permis, en tant que maire de Lille, d'empêcher la tenue d'une exposition sur le Mexique dans sa ville !
CAPJPO-EuroPalestine
Vendredi 11 mai 2012
(cf : <http://www.europalestine.com/spip.php?article5874>)

Citizen K : François Hollande et la question palestinienne : nouveau président, même politique...
Le changement, c'est pas maintenant.

Le nouveau président de la république va encore plus loin que son prédécesseur. Dans un article publié sur le site du CRIF, on apprend que François Hollande, lors d'une rencontre avec une "forte délégation" du Crif, a assuré "de son engagement de fermeté contre les actes antisémites et antisionistes".

La première question qui devrait être débattue est la suivante : que signifient les mots "Sémite" et "Sioniste" ?

Pourquoi, M. Hollande, comme l'ensemble de la classe politique française et mondiale, utilise le mot "antisémite" pour qualifier le racisme envers les juifs ? C'est incorrect et trompeur. Selon la définition du Larousse, un sémite est une personne appartenant à un ensemble de peuples parlant ou ayant parlé dans l'Antiquité des langues sémitiques. Il ne s'agit donc pas du "peuple juif". En effet, un polonais ou un américain, bien que juif, n'est pas et ne sera jamais un sémite.

En ce qui concerne la volonté du nouveau président de combattre les actes antisionnistes... Est ce que le sionisme est une religion Monsieur Hollande ? Non, absolument pas. Le sionisme est un courant idéologique. Il s'agirait donc, en France, pays des droits de l'homme et des libertés individuelles, d'interdire au peuple d'exprimer son mépris pour le sionisme ? Au nom de quoi ?

Critiquer l'état d'israël et sa politique entre dans le cadre de la libre expression. Même si cela est devenu quasiment impossible dans notre pays à cause des lois mémorielles et d'une sacrée dose de mauvaise foi et de mensonges à répétition.

S'agirait-il de faire un pas de plus dans le mensonge et la tromperie ? Ce qui, avant le 5 mai, consistait à inculper chaque personne osant critiquer l'état d'israël d'être antisémite, consisterait désormais, de faire également de l'antisionisme un crime passible de poursuites judiciaires ? S'agirait-il d'un ultime coup d'épée pour museler les dissidents de la pensée commune qui, au fil du temps, ont appris à se défendre et à éviter les inculpations d'antisémitisme ?

Les images de la Place de la Bastille, pleine de monde, célébrant l'avènement du Parti socialiste au pouvoir, ont dérangé un grand nombre de personnes. Parce que des drapeaux "maghrébins" (Algériens, Marocains et Tunisiens) flottaient pour célébrer le nouveau président de la République française. Ce raisonnement est aussi choquant que stupide. Tous ces drapeaux flottant au même endroit, au même moment et pour une même "cause" étaient un symbole d'unité et de fraternité qu'apparemment

beaucoup n'ont pas su percevoir. Sans doute à cause d'oeillères inconscientes imposées insidieusement par une propagande médiatique massive et continue.

Ce qui m'a choqué devant ces images de la Bastille en liesse, c'est de voir ces mêmes drapeaux, ainsi que de voir le drapeau Palestinien, mais pour une toute autre raison : voir tout ce monde fêter l'arrivée au pouvoir d'un homme tel que M.Hollande, qui est en plusieurs points identique à Nicolas Sarkozy, et notamment sur la question Palestinienne. Comment est ce que les français peuvent penser un seul instant qu'il sera un bienfait pour la Palestine ? Ne sont-ils pas au courant de ses nombreuses déclarations pro-israélienne ? Ne l'ont-ils pas vu aller, comme une grande majorité de la classe politique française, prêter allégeance au diner du Crif en février dernier (le CRIF est un lobby sioniste ayant pour but principal la défense d'Israël et de ses intérêts) ? Ne se demandent ils pas pourquoi les diners du CRIF sont devenus un passage obligatoire aux élus de la république ? Ne remarquent-ils pas que M.Hollande utilise les mêmes mots que son prédécesseur pour qualifier la Résistance de Terrorisme, et ainsi, en un tour de mots, légitimer les atrocités quotidiennes infligées aux palestiniens ?

Dans l'article auquel je fais référence un peu plus haut, nous apprenons également que François Hollande a déclaré lors de sa rencontre avec le CRIF, que si Israël est l'objet de tant de critiques c'est qu'il constitue une grande démocratie. Ces mots semblent tout droit sortis de la bouche de Bernard Henri Levy (que je n'ai plus besoin de présenter tant sa réputation de faussaire et d'agent israélien est connue). En effet, en faisant quelques recherches supplémentaires, on peut apprendre que ces deux hommes, Hollande et Levy, ont déjeuné ensemble peu de temps avant cette rencontre.

Les français n'ont pas remarqué tout cela. Très souvent parce que les médias complaisants traitaient ces informations de manière trop peu approfondie. Les discours de Monsieur Hollande lui ont valu à plusieurs reprises d'être qualifié par la droite et l'extrême droite de "candidat des musulmans". Ce qui bien entendu est faux ! Mais qui a suffi, par une habileté médiatique déjà prouvée, à laisser penser aux musulmans de France et aux français sensibles à la question, que M.Hollande serait différent de son prédécesseur sur la question palestinienne.

L'histoire ne change pas. Le cirque des élections auquel les sujets sont invités à participer en votant, renforce l'illusion de la démocratie et permet de conserver un système corrompu et élitiste qui ne sert bien évidemment pas le peuple.

mardi 8 mai 2012 - 07h:56

<http://counterpsyops.com> - Vous pouvez consulter cet article à :

<http://counterpsyops.com/2012/05/07...>

Almanar : le Hamas invite le président élu, François Hollande, à Gaza.

Le mouvement de résistance palestinien Hamas, qui gouverne la bande de Gaza, a invité le président français élu François Hollande à visiter le territoire sous blocus israélien et à «corriger» la politique française envers les Palestiniens.

«Nous appelons le président français élu François Hollande à mettre la question palestinienne en tête de ses priorités et à corriger l'approche française de la question palestinienne», affirme le Hamas dans un communiqué.

Le mouvement, victorieux aux dernières élections législatives palestiniennes en 2006, presse le nouveau président de «respecter les droits du peuple palestinien, d'agir pour leur recouvrement, de respecter le choix démocratique de notre peuple et mettre fin au boycott de notre direction élue et au siège de la bande de Gaza». «Nous l'appelons également à venir à Gaza pour y constater la situation et la souffrance tragique de sa population», poursuit-il.

«Malheureusement, jusqu'à présent les interventions internationales dans la situation intérieure palestinienne et les conditions injustes du Quartette sont le plus grand obstacle à la démocratie palestinienne et la cause principale de sa destruction», estime le Hamas.

La France n'entretient officiellement aucune relation avec le Hamas, considéré par l'Union européenne (UE) comme une «organisation terroriste». Elle exige pour cela que le mouvement accepte les trois principes du Quartette sur le Proche-Orient (Etats-Unis, UE, ONU, Russie): reconnaissance d' « Israël », renonciation à toute « violence » et respect des accords signés.

Le président français sortant, Nicolas Sarkozy, avait salué en octobre la libération du soldat israélien

Gilad Shalit, lors d'un échange de prisonniers avec le Hamas, comme «un signal positif» mais pas suffisant pour que le mouvement devienne un interlocuteur de la France.

<http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?fromval=1&cid=18&frid=18&eid=63509>

2 Dossier

Ndlr : La publication de l'article ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage l'analyse ou point de vue de l'auteur, mais doit être vu comme information

2-1 **Alain Gresh** : Palestine, ces prisonniers ignorés en grève de la faim.

.Imaginons un instant deux mille prisonniers politiques en Chine engagés dans une grève de la fin depuis plusieurs semaines ; ou bien deux mille autres, mobilisés dans un mouvement similaire en Russie. Il y a peu de doute que les télévisions et les radios, si prompts à se mobiliser sur les atteintes aux droits humains dans de lointains pays, ouvriraient leurs bulletins d'information sur cette nouvelle, s'indigneraient de cette violation des droits élémentaires, appelleraient nos autorités à réagir et même à intervenir, à imposer des sanctions à Pékin ou à Moscou.

Il y a bien deux mille prisonniers politiques qui font la grève de la faim, mais en Palestine. Et l'information ne semble pas intéresser grand-monde. Mais nous le savons depuis longtemps, les Palestiniens, les Arabes, les musulmans ne sont pas vraiment [des êtres humains](#) comme les autres.

Revenons d'abord sur les faits, rapportés par le correspondant du *Monde* ([« Le mouvement de grève de la faim des prisonniers palestiniens en Israël s'étendrait à 2 000 détenus »](#), Lemonde.fr, 6 mai) :

« Israël éprouve des difficultés croissantes à contrôler le mouvement de grève de la faim des prisonniers palestiniens, qui ne cesse de s'étendre. Commencée le 17 avril pour protester contre la pratique de la détention administrative (qui permet de maintenir un suspect en prison sans jugement, pendant une période de six mois renouvelable), cette action regrouperait aujourd'hui quelque 2 000 détenus, selon Addameer, l'association palestinienne de défense des droits des prisonniers. » (...)

« Deux prisonniers au moins sont dans un état critique : Bilal Diab, âgé de 27 ans, est originaire de Jénine, et Thaer Halahla, âgé de 33 ans, originaire de Hébron (tous deux membres du Djihad islamique), ont commencé leur grève de la faim le 29 février. Après soixante-six jours sans alimentation, ils sont entrés dans ce que les médecins appellent "une phase aléatoire de survie". Les deux hommes ont comparu, jeudi 3 mai, sur une chaise roulante, devant le Cour suprême d'Israël, mais celle-ci a renvoyé sa décision sur une éventuelle remise en liberté à une date ultérieure. »

« Au moins six autres prisonniers sont dans un état de santé jugé alarmant. Ce mouvement de grève s'est étendu aux principaux centres de détention en Israël, et plusieurs chefs de file de la résistance palestinienne, comme Ahmad Saadat, chef du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), l'ont rejoint. Alors que les manifestations de solidarité se multiplient dans plusieurs villes palestiniennes, le gouvernement du premier ministre israélien, Benyamin Netanyahou, hésite sur la conduite à adopter. »

Cette grève pose d'abord la question des détentions administratives (c'est-à-dire sans preuve et sans jugement), une pratique héritée de l'époque du mandat britannique, quand Londres luttait (1944-1948) contre le « terrorisme sioniste ». Comme je le rappelle dans [De quoi la Palestine est-elle le nom ?](#), ces lois d'exception avaient été dénoncées par nombre de juristes, dont le docteur Moshe Dunkelblum, qui devait siéger plus tard à la Cour suprême d'Israël. Le 7 février 1946, il déclarait : « Ces ordonnances constituent une menace constante contre les citoyens. Nous, juristes, voyons en elles une violation flagrante des principes fondamentaux de la légalité, de la justice, de la discipline. Elles légalisent le plus parfait arbitraire des autorités militaires et administratives. (...) Elles dépouillent les citoyens de leurs droits et confèrent aux autorités des pouvoirs illimités. » Mais, une fois arrivés au pouvoir, les sionistes oublièrent ces critiques et retournèrent ces lois contre les Arabes.

La Cour suprême d'Israël, que certains présentent comme le garant de la démocratie dans ce pays, a rejeté l'appel de deux prisonniers administratifs en grève de la faim depuis deux mois ([« Court rejects petition by Palestinian hunger strikers against detention »](#), Haaretz, 8 mai 2012). En toute hypocrisie, elle a noté que cette pratique de la détention administrative était « une aberration dans le domaine juridique » et devait donc être utilisée « aussi peu que possible », mais les prisonniers qui avaient fait appel étaient déboutés. Il fut un temps où Israël autorisait officiellement des « pressions physiques

modérées » contre les détenus palestiniens : un peu de torture, pas trop... Une décision que cette Cour suprême « humaniste » a soutenue jusqu'en 1999 (on était, à l'époque, en pleines « négociations de paix » entre Israël et l'OLP !).

La grève des prisonniers palestiniens a été relayée par les déclarations de Richard Falk, le rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, qui s'est déclaré « *éccœuré par les violations continues des droits de l'homme dans les prisons israéliennes. Depuis 1967, 750 000 Palestiniens, dont 23 000 femmes et 25 000 enfants, ont été en détention dans les prisons israéliennes, soit près de 20% du total de la population palestinienne des territoires occupés* », a-t-il rappelé (cité dans Armin Arefi, [« Israël : la dernière arme des prisonniers palestiniens »](#), AFPS).

Conclusions : silence radio dans la plupart des médias ; aucune pression sur le gouvernement israélien ; aucune indignation morale de tous ces grands intellectuels... La terre continue de tourner et certains s'étonnent que les discours européens sur la démocratie et les droits humains suscitent surtout des ricanements dans le monde arabe.

Alain Gresh

Mardi 8 mai 2012

Source : Les blogs du Diplo

<http://blog.monediplo.net/...>

2-2 Amnesty: action urgente pour les prisonniers palestiniens en grève de la faim.

Ils prennent les cas et pas tous les prisonniers bien sûr. Adresses et contact fournis au bas du document. ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 JUIN 2012 .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Six détenus palestiniens observant une grève de la faim afin de protester contre leur maintien en détention sans inculpation ni jugement sont désormais si faibles qu'ils ont été transférés à l'hôpital de la prison de Ramleh. Aucun n'a été autorisé à être examiné par un médecin indépendant.

Thaer Halahleh et Bilal Diab ont entamé leur grève de la faim le 29 février 2012 environ afin de protester contre leur placement en détention administrative ; leur santé s'est beaucoup dégradée depuis lors. La Cour d'appel militaire les a déboutés de leurs appels le 23 avril 2012, et aucune date n'a encore été fixée pour l'examen de leur recours par la Cour suprême israélienne.

Thaer Halahleh a été appréhendé chez lui dans le village de Kharas (district d'Hébron) le 26 juin 2010, puis placé en détention administrative. Son ordre de détention, qui peut être renouvelé indéfiniment, l'a été le plus récemment le 5 mars 2012. Bilal Diab a été arrêté à son domicile de Kufr Rai, à Djénine, le 17 août 2011 ; le dernier renouvellement en date de l'ordre de détention administrative émis contre lui remonte au 14 février 2012. Compte tenu de la dégradation de leur santé, il a été décidé de transférer les deux hommes à l'hôpital de la prison de Ramleh le 21 mars. Bien que Médecins pour les droits humains-Israël (PHR) en ait plusieurs fois fait la demande auprès de la justice, les deux hommes n'ont pas été autorisés à être examinés par des médecins indépendants, exception faite de la visite d'un docteur de PHR le 9 avril. PHR a exhorté les autorités à les transférer dans un hôpital civil afin qu'ils puissent recevoir des soins médicaux spécialisés.

Hassan Safadi, Omar Abu Shalal et Jaafar Izz al Din, qui mènent eux aussi une grève de la faim pour protester contre leur placement en détention administrative, se trouvent également à l'hôpital pénitentiaire de Ramleh. Aucun n'a été autorisé à être examiné par un médecin indépendant. Mahmoud al Sarsak, lui aussi à l'hôpital de la prison de Ramleh, est le seul Palestinien de Gaza à être détenu sans avoir été jugé ni même inculpé par Israël au titre de la loi sur les combattants illégaux. Il a été arrêté le 22 juillet 2009 au poste de contrôle d'Erez. Il a commencé sa grève de la faim le 24 mars 2012 afin de protester contre son maintien en détention administrative sans inculpation ni jugement. La Cour suprême israélienne a rejeté à quatre reprises les recours qu'il a formés. L'ordre de détention émis à son encontre a été renouvelé le 1er mars 2012.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en hébreu ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités israéliennes à libérer immédiatement ces six détenus (en les nommant) ainsi que tous les autres Palestiniens se trouvant en détention administrative, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction reconnue par le droit international et jugés dans le respect des normes internationales d'équité des procès dans les meilleurs délais ;

- demandez-leur de veiller à ce que tous les détenus observant une grève de la faim puissent régulièrement s'entretenir en privé avec des médecins indépendants, leur famille et leur avocat, et ne soient pas sanctionnés d'une quelconque manière en raison de leur grève de la faim ;
- engagez-les à cesser de recourir à la détention administrative, y compris en vertu de la loi sur les combattants illégaux, car elle bafoue le droit à un procès équitable, prévu par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 JUIN 2012 À : Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Vice-Premier ministre et ministre de la Défense

Ehud Barak

Ministry of Defence

37 Kaplan Street, Hakiryia

Tel Aviv 61909, Israël

Fax : +972 3 69 16940 / 62757

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Juge militaire et général de brigade

Brigadier General Danny Efroni

6 David Elazar Street

Hakiryia, Tel Aviv, Israël

Fax : +972 3 569 4526

c.e.: avimn@idf.gov.il

Formule d'appel : Dear Judge Advocate General, / Monsieur le Juge,

Copies à :

Commandant des FDI pour la Cisjordanie

Major-General Nitzan Alon

GOC Central Command

Military Post 01149

Battalion 877, Israel Defence Forces, Israël

Fax : +972 2 530 5724

Formule d'appel : Dear Major-General, / Monsieur,

Veillez également adresser des copies à :

Ambassade de l'Etat d'Israël

Avenue de l'Observatoire 40,

1180 Bruxelles

eMail: info@brussels.mfa.gov.il

Fax 02.373.56.17

INFORMATIONS GENERALES

Hassan Safadi, 34 ans, a été arrêté à son domicile, au camp de réfugiés de Beit Ain al Ma (Naplouse), le 29 juin 2011. L'ordre de détention le concernant a été renouvelé le 29 janvier. Il a entamé une grève de la faim le 2 mars ou aux alentours de cette date. Un recours déposé auprès de la Cour suprême israélienne contre son placement en détention administrative a été rejeté le 24 avril. Omar Abu Shalal, 54 ans, a été appréhendé alors qu'il franchissait la frontière jordanienne le 15 août 2011. Le dernier renouvellement en date de l'ordre de détention émis contre lui remonte au 15 février ; il a commencé sa grève de la faim vers le 4 mars 2012. Jaafar Izz al Din, 41 ans, a été arrêté chez lui à Arrabeh (Djénine) le 21 mars 2012, puis placé en détention administrative. Il a entamé sa grève de la faim afin de protester contre la détention administrative vers le 27 mars 2012. Un membre de l'équipe palestinienne de football, Mahmoud al Sarsak, a été appréhendé le 22 juillet 2009 ; il mène une grève de la faim depuis le 24 mars 2012.

Amnesty International a pu confirmer toutes les informations pertinentes relatives aux cas ci-dessus.

Plusieurs autres prisonniers et détenus palestiniens ont entamé des grèves de la faim en mars pour différentes raisons ; tous n'ont pas été transférés à l'hôpital pénitentiaire de Ramleh et aucun n'a, à notre connaissance, pu recevoir la visite de médecins indépendants. Une grève de la faim collective a débuté le 17 avril : quelque 2 000 prisonniers et détenus palestiniens entendent ainsi protester contre leurs conditions de détention, leur isolement et le fait qu'ils ne puissent pas recevoir la visite de leur famille.

Beaucoup sont sanctionnés de différentes manières, et aucun n'a semble-t-il pu voir de médecin indépendant.

Des Palestiniens de Cisjordanie sont placés en détention administrative au titre de l'Ordonnance militaire 1651, qui relève de la législation militaire appliquée à la Cisjordanie occupée. En vertu de cette ordonnance, les ordres de détention administrative émis par des responsables militaires pour une durée pouvant atteindre six mois sont renouvelables indéfiniment, s'il existe des « motifs raisonnables » de penser que la personne visée présente un risque pour la « sécurité de la zone » ou l'« ordre public ». Ces termes ne sont pas définis et leur interprétation est laissée à l'appréciation des chefs militaires.

Israël invoque la loi sur les combattants illégaux pour incarcérer des résidents palestiniens de la bande de Gaza sans inculpation ni jugement en vertu d'ordonnances militaires émises par le chef d'état-major de l'armée. Cette loi est entrée en vigueur en 2002, époque à laquelle elle était censée permettre le placement en détention de citoyens libanais. Elle régleme la détention sans inculpation ni jugement – une forme de détention administrative – de civils commettant des actes hostiles à l'égard d'Israël et ne bénéficiant pas du statut de prisonnier de guerre aux termes du droit international humanitaire. En vertu de cette loi, un « combattant illégal » est une personne qui a pris part à des hostilités envers Israël, directement ou indirectement, ou qui est membre d'une force ayant ouvert les hostilités contre Israël. La pratique de la détention administrative (y compris au titre de la loi sur les combattants illégaux) en Israël et dans les territoires palestiniens occupés porte atteinte au droit à un procès équitable, reconnu à l'échelon international, qui doit être respecté pour tous les prisonniers politiques, même ceux qui sont accusés de violences, y compris lorsque l'état d'urgence est proclamé. Les prisonniers ont droit à un procès équitable, comme le prévoit l'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel Israël est partie, ce qui comprend le droit d'être pleinement informés sans délai des raisons de leur détention, d'être présumés innocents, d'être présents lors de la comparution des témoins et d'être jugés publiquement. La pratique de la détention administrative et l'application de la loi sur les combattants illégaux bafouent constamment ces droits.

Les éléments à charge sont présentés en secret, sans que l'accusé ou son avocat ne soit autorisé à en prendre connaissance et à les contester.

D'après les services carcéraux israéliens, 320 Palestiniens se trouvaient en détention administrative au 31 mars 2012.

Noms : Thaer Halahleh, Bilal Diab, Hassan Safadi, Omar Abu Shalal, Jaafar Izz al Din, Mahmoud al Sarsak

<http://www.isavelives.be/fr/node/9146>

3 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage.

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

3-2 Soutien aux 2 000 prisonniers politiques palestiniens en grève de la faim

Communiqué du Collectif 69 de soutien au peuple palestinien.

URGENCE !

Depuis le 17 avril, 2000 prisonnier(e)s palestinien(ne)s mènent une grève de la faim. Tout comme près de 800 000 palestiniens qui ont connu les prisons israéliennes depuis 1967 - soit un palestinien sur trois ! - le seul crime de ces prisonnier(e)s est d'avoir résisté à la colonisation pour l'application du droit : la fin de l'occupation et le droit au retour des réfugiés.

Cette grève est historique, c'est la plus longue dans l'histoire des prisonniers politiques du monde.

Nous avons reçu l'information de l'association Addamer de Ramallah qui craint pour la vie de Thaer Halahleh et Bilal Diab (73° jour) de Hassan Safadi (67° jour) de Omar Abu Shalal (65° jour), ainsi que de nombreux prisonniers palestiniens en grève de la faim. Cette association réitère sa demande de soutien au nom de tous les grévistes.

NOUS SOUTENONS LEURS EXIGENCES :

la fin du régime de **détention administrative** qui permet de maintenir un détenu indéfiniment en prison sans que lui soit notifiée la moindre charge

une modification de leurs conditions d'enfermement (**fin des mesures d'isolement**, des mauvais traitements, des humiliations à l'encontre des visiteurs, de l'interdiction des visites pour les familles de Gaza...).

Nous affirmons notre solidarité avec ces prisonniers en grève de la faim et exigeons que les autorités israéliennes abandonnent leurs pratiques qui violent les droits humains élémentaires.

(Une information sera faite aux Lyonnais le Samedi 12 mai 2012 à 14 heures 30 Place de la République)
Vendredi 11 mai 2012

Source : Collectif 69

4 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion.

Ndlr : La publication de l'article ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage l'analyse ou point de vue de l'auteur, mais doit être vu comme information

4-1; [Middle East Monitor](#) : [Pourquoi les Palestiniens ont-ils entamé une grève de la faim ?](#)

La question relative aux prisonniers Palestiniens est l'une des conséquences les plus fâcheuses de l'occupation israélienne. Depuis 1967, plus de 700.000 Palestiniens, soit 20% de la population de Ramallah et de la Bande de Gaza Occupées ont été emprisonnés. Ce taux représente 40% de l'ensemble de la population masculine dans les Territoires Occupés.

1.2. Il y a aujourd'hui environ 6000 prisonniers enfermés dans 17 prisons israéliennes et centres de détention. Ce nombre comprend 6 femmes et 200 mineurs.

1.3. Pas moins de 330 Palestiniens sont en détention administrative sans qu'ils ne soient officiellement inculpés devant le tribunal. Cette catégorie compte 28 parlementaires et 3 anciens ministres.

1.4. Ces prisonniers Palestiniens sont actuellement détenus dans des endroits très éloignés de leurs maisons et en dehors des Territoires Occupés. Ce point constitue une violation manifeste de la Quatrième Convention de Genève, relative à la Protection des Personnes Civiles en Temps de Guerre. L'Article 76 de la Convention stipule :

« Les personnes protégées inculpées seront détenues dans le pays occupé et si elles sont condamnées, elles devront y purger leur peine »

L'Article 49 stipule :

« Les transferts forcés, en masse ou individuels, ainsi que les déportations de personnes protégées hors du territoire occupé dans le territoire de la Puissance occupante ou dans celui de tout autre Etat, occupé ou non, sont interdits, quel qu'en soit le motif »

1.5. L'Article 32 interdit expressément « le meurtre, la torture, les peines corporelles, les mutilations et...toutes autres brutalités, qu'elles soient le fait d'agents civils ou d'agents militaires » Depuis 1967, 202 prisonniers Palestiniens sont décédés des suites des tortures subies dans les prisons israéliennes.

1.6. Israël traduit systématiquement les Palestiniens devant les tribunaux militaires qui, faut-il le signaler, ne répondent pas aux normes les plus fondamentales du droit international ; notamment les lois relatives au traitement des prisonniers de guerre et des personnes vivant sous occupation.

1.7. A la lumière de ce qui précède, des appels sont lancés pour la poursuite judiciaire des officiels israéliens devant un tribunal international.

Isolement cellulaire

2.0. L'isolement cellulaire reste la méthode préférée des autorités pénitentiaires israéliennes dans le but de punir les prisonniers Palestiniens. Plus de 1600 prisonniers se sont engagés, le 17 avril, dans une grève de la faim sous le slogan « Nous vivons dans la dignité » Ils revendiquent la fin de la tourmente qui est devenue une partie intégrante du vocabulaire de l'existence Palestinienne.

2.1. La grève de la faim massive a commencé le 17 avril 2012 pour marquer la Journée des Prisonniers Palestiniens. Cependant, plusieurs prisonniers avaient auparavant entamé une grève de la faim ; certains ont même dépassé le cap des 50 jours.

2.2. Deux cas ont été largement médiatisés durant cette période de grève. Il s'agit de Khader Adnan et de Hanan Al Shalabi.

- 2.3.** Certains prisonniers ont, vers la fin de l'année 2011, entamé une grève de la faim de 20 jours. Du fait de la médiation égyptienne, les prisonniers et les autorités israéliennes sont parvenus à un accord stipulant la suspension de l'isolement cellulaire.
- 2.4.** Peu de temps après, Israël a rompu le contrat et a de nouveau eu recours à l'isolement cellulaire, en imposant cette fois-ci aux prisonniers des mesures encore plus strictes.
- 2.5.** Les prisonniers sont enfermés dans des cellules minuscules de 1.8 m sur 2.7 m. Cet espace réduit ne permet pas aux prisonniers de bouger ni de ranger leurs effets personnels.
- 2.6.** Les cellules d'isolement sont spécialement conçues pour resserrer l'étau sur les prisonniers en les soumettant à des pressions physiques et psychologiques. Les cellules sont constituées de murs en ciment, sans finitions, peints avec des couleurs ternes, et un faible éclairage. Dans un petit coin du mur, il y a souvent une petite ouverture qui permet à peine la pénétration de l'air à l'intérieur. De plus, les cellules sont très humides, ce qui favorise la transmission des maladies, notamment les problèmes respiratoires et les maladies de la peau.
- 2.7.** Outre les coupures d'électricité, les prisonniers se voient souvent refuser le droit à la visite des proches et des avocats.
- 2.8.** Israël se sert de l'isolement cellulaire comme mesure punitive contre les leaders de la résistance les plus influents et ce, dans le but d'anéantir leur détermination et d'affaiblir leur endurance physique et morale.
- 2.9.** Le gouvernement actuel de Netanyahu a voté une loi dite « loi Shalit », suite à laquelle les conditions de détention se sont remarquablement détériorées. Cette loi est intervenue avant la libération du soldat israélien capturé, Gilad Shalit.
- 2.10.** Les prisonniers qui ne sont pas en isolement cellulaire ouvrent généralement droit à une sortie en plein air, une heure par jour dans le but de bénéficier des rayons du soleil ; un moment de répit légal qui n'est pas accordé aux prisonniers en isolement. Toutefois, il leur arrive d'en bénéficier suivant l'humeur des geôliers qui peuvent décider à n'importe quel moment de faire sortir les prisonniers. Parfois, la sortie est programmée à 6h du matin, même s'il pleut ou s'il fait très froid. Bien entendu, le prisonnier n'a pas le droit de demander le report de la pause, et si tel est le cas, il risque de perdre l'occasion de sortir pendant toute la journée.
- 2.11.** S'agissant de la nourriture, la règle fait qu'elle soit affreusement de qualité médiocre et immangeable. Par voie de conséquence, les prisonniers, lorsque l'occasion s'offre à eux, font souvent des achats de la cantine de la prison. Cette mesure pèse davantage sur la situation financière du prisonnier et de sa famille.
- 2.12.** Quant aux prisonniers en isolement, les cantines leur sont interdites ainsi que l'argent ou les cadeaux reçus de leurs familles ou autres. Ils sont cependant obligés de consommer la nourriture qui leur est proposée, et souffrent constamment de malnutrition, de troubles de la vision et d'anémies. Les différentes carences sont le résultat des repas insuffisants en quantité et en qualité. En effet, les prisonniers ont seulement le droit de demander de l'eau à des moments précis, ce qui n'arrange pas trop les choses, notamment pendant l'été où ils ont le plus besoin de consommer de grandes quantités d'eau.
- 2.13.** Les autorités israéliennes utilisent une forme de punition exceptionnellement rigoureuse. Il s'agit du principe du « sunduq » (boîte), une cellule de 180 cm de long sur 150 cm de large. Inutile de préciser que cet espace suffit à peine à dormir ou à faire la prière et contient deux récipients, le premier pour boire de l'eau et le second pour uriner. Ceux qui ont eu la malchance de se retrouver là ne sont autorisés à aller aux toilettes qu'une fois par jour. Pour surmonter cet obstacle, les prisonniers essaient de manger le minimum afin de réduire le besoin d'aller aux toilettes.
- 2.14.** Les prisonniers du « sunduq » n'ont pas le droit d'avoir des montres, des horloges, des radios, des journaux ou des télévisions. Ils n'ont pas le droit d'acheter ce dont ils ont besoin et ne sont même pas autorisés à avoir des oreillers.

Revendications fondamentales - Vivre dans la dignité et :

Mettre un terme à la pratique arbitraire qu'est la détention administrative.

Mettre un terme à l'isolement cellulaire.

Alléger les cellules encombrées.

Lever les restrictions imposées aux visites des proches.

Améliorer les soins médicaux.

Mettre un terme à l'humiliation que subissent les proches des prisonniers au niveau des checkpoints, qu'ils soient sur le chemin de la prison ou sur celui du retour.

Source : [Info Palestine](#)

Dessin : Carlos Latuff

<http://michelcollon.info/Pourquoi-les-Palestiniens-ont-ils.html>

4-2 José Luis Moraguès : [La dimension stratégique de la bataille des prisonniers politiques palestiniens et les tâches du mouvement de solidarité internationaliste](#).

Dans le dernier paragraphe (Notre combat) de son article "[Pour quoi se battent les prisonniers politiques Palestiniens ?](#)", Ameer Makhoul qui est un dirigeant de la société civile palestinienne, prisonnier politique actuellement enfermé à la prison de Gilboa, énonce clairement les raisons du combat des prisonniers.

“ La véritable préoccupation pour le peuple sous occupation n'est pas de savoir si la détention de leurs fils ou de leurs filles relève d'un ordre administratif israélien ou d'un ordre de tribunal militaire ou civil. L'oppression, la répression et le pillage sont identiques, quel que soit l'outil que l'occupation utilise. La bataille d'Adnan est un combat contre le projet colonialiste dans son ensemble et pas seulement contre l'un de ses outils.

Mais quand des dirigeants palestiniens et des militants des droits de l'homme déclarent que la prochaine étape consiste à intensifier la campagne contre les ordres de détention administrative, cela montre une faiblesse et une vision erronée.

La bataille contre les lois d'urgence israéliennes est une bataille qui regarde les Israéliens, pas le peuple palestinien. La bataille pour les Palestiniens, et pour toutes celles et ceux dans le monde qui s'opposent à l'occupation et au colonialisme, est contre l'occupation et l'État occupant, et pour la libération nationale, pour le rétablissement de la patrie et le retour de ses habitants aujourd'hui réfugiés et exilés.“

Dans une [interview récente](#), Khader Adnan , à qui on demandait les raisons de sa grève de la faim le jour de son arrestation, réaffirmait lui aussi les objectifs stratégiques du combat des prisonniers et de son [action](#). En se mettant en grève de la faim le jour de son arrestation il affirmait ainsi ne pas se battre seulement contre les mauvaises conditions de détention, et contre la “détention administrative” mais contre l'injustice de l'arrestation elle-même : “ *Ma réjection de la détention administrative est le complément direct de ma réjection de l'occupation elle-même et de ma quête pour retrouver la dignité qui nous a été volée par les Israéliens.*“

La réaffirmation des revendications fondamentales :

L'un et l'autre affirment que l'objectif stratégique de la bataille engagée est la fin de l'occupation, de la colonisation, le retour des Réfugiés et la libération nationale. Qu'ils ne refusent pas seulement les mauvaises conditions, la torture, l'arbitraire illégal de la détention administrative mais le fait des arrestations elles-mêmes. Même si Israël cessait les détentions administratives et respectait les droits des prisonniers, il faudrait combattre les arrestations et exiger la libération de tous les prisonniers. Ce qui ne saurait advenir sans la fin de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid.

Ce retour aux revendications fondamentales et cette volonté de lier les objectifs tactiques aux objectifs stratégiques est énoncé avec fermeté dans l'Appel BDS Palestinien de 2005 et réaffirmé sans cesse. Il semble que, au delà des partis impliqués, l'esprit qui anime la bataille actuelle des prisonniers palestiniens est celui de l'écrasante majorité de la société civile palestinienne aujourd'hui et que nous connaissons mieux depuis et à travers l'Appel BDS. Rien de surprenant à cela puisque la quasi totalité des associations de prisonniers et des familles sont signataires de l'Appel BDS. A l'occasion de la journée internationale des prisonniers 12 organisations palestiniennes de prisonniers et de familles des prisonniers ont signé aux côtés du BNC Palestinien (Comité National Palestinien pour le BDS) un appel adressé aux sociétés civiles et aux organisations des droits de l'Homme demandant de boycotter l'entreprise israélienne G4S qui exporte dans le monde son “savoir faire”(1) en matière de surveillance et de répression dans les prisons.

L'appel des organisations de prisonniers au mouvement de solidarité : Inclure la question des prisonniers dans le BDS.

Sans doute sur le plan tactique faut-il dénoncer les violations du droit international et des conventions qui régissent les droits des prisonniers, sans doute faut-il dénoncer la “détention administrative” parce

qu'elle est illégale au regard du droit actuel et aussi parce qu'elle est une forme de torture psychologique. Mais rien ne serait plus dommageable que d'isoler la lutte tactique pour le respect des droits des prisonniers et contre la détention administrative de l'objectif stratégique qui est la libération nationale du peuple Palestinien et le retour des Réfugiés.

Que les ONG humanitaires et des droits humains s'en tiennent à réclamer l'application des conventions de Genève en matière du droit des prisonniers et exigent l'interdiction de la détention administrative, cela relève de leur registre d'intervention et c'est tout à leur honneur. Le mouvement de solidarité à la Palestine se tient et se tiendra sans conteste à leurs côtés dans ce travail incontournable et indispensable. Il appartient au mouvement de solidarité, non seulement de faire connaître et de porter l'ensemble des objectifs (tactiques et stratégiques) de la bataille engagée par les prisonniers Palestiniens, mais aussi et surtout d'inventer les actions et les modalités d'un rapport de force qui fasse reculer Israël. En liant la lutte actuelle des prisonniers à la campagne BDS internationale, les 12 organisations palestiniennes de défense des prisonniers ont clairement fait entendre leur choix et nous appellent explicitement à inclure la question des prisonniers politiques palestiniens dans la Campagne internationale BDS.

José Luis Moraguès

29 avril 2012

[CCIPPP- BDS France.](#)

<http://generation-palestine.org/2012/05/04/la-dimension-stratgique-de-la-bataille-des-prisonniers-politiques-palestiniens-les-tches-du-mouvement-de-solidarit-internationaliste/#comment-203>

5 Annexe

Poème dédié aux prisonniers palestiniens.

Rim al-Khatib : Excuse-moi, monsieur le prisonnier

Jeudi 10 mai 2012

Monsieur le prisonnier, excuse-moi, j'attends ta mort

quel que soit ton nom,

quelle que soit ton organisation,

que tu te trouves dans la prison de Ofer, de Haddarim, de Ascalan ou une de leurs prisons,

Peu m'importe si tu es condamné ou le nombre d'années que tu as passé dans leurs prisons,

que tu sois isolé ou non,

Peu m'importe la couleur de ta peau, combien tu mesures ou ton âge,

que tu sois en grève de la faim ou non,

peu m'importe tout cela,

J'attends ta mort

Depuis plusieurs jours, j'attends ta mort et je guette la nouvelle dans tous les médias

J'attends l'annonce de ton martyre pour annoncer ma révolte,

pour annoncer ma colère,

pour déclarer ma tristesse pour toi.

Mais à présent, excuse-moi, je suis occupé.

Peu m'importe ta faim... ta douleur... ta souffrance.

Ce qui m'importe, c'est l'annonce de ta mort et ma colère pour ta mort

Excuse-moi, monsieur le prisonnier

Je suis à présent occupé

Mais le jour de ta mort, je quitterai mon travail pour participer à ton cortège funèbre et à l'oraison funèbre à ton intention

Pour déclarer à tout speaker et tout journaliste que je suis très triste pour ta mort

Excuse-moi, monsieur le prisonnier

Thamer Saba'na Source : Rim al-Khatib

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19